

ORGANISATION PARTICIPATION AUX SALONS ETUDIANTS

INFORMATIONS IMPORTANTES

En accord avec les partenaires professionnels des formations de l'ISM, nous considérons que présenter le métier préparé par sa formation à de potentiels candidats fait partie intégrante de sa formation. Cela nécessite en effet de s'interroger de nouveau sur la finalité de la formation, sa motivation et sa dynamique de projet professionnel et personnel.

C'est pourquoi, chaque année, il est demandé à chaque étudiant de l'ISM de participer à la promotion de sa formation dans le cadre de salons, forums-lycées ou portes ouvertes. Dans la mesure du possible, nous demandons à chacun de privilégier le forum poursuite d'études / métiers de son établissement d'origine.

Concrètement :

- Sur chaque journée de salon, il y aura **2 étudiants au maximum de la même formation**. Pour les salons et portes ouvertes qui ont lieu à Laval ou à proximité, il est possible d'inscrire 2 étudiants par demi-journée.
- Vos frais de transport vous seront remboursés (vous devrez compléter le formulaire de déplacement qui se trouve dans le classeur de votre salle ou à la page « coins des étudiants » du site Web de l'ISM et le transmettre au secrétariat ISM). Il est demandé aux étudiants de privilégier les manifestations proches de chez eux afin de limiter les frais de transport.
- Sauf avis contraire, le stand est installé par nos soins : vous devrez uniquement récupérer, auprès du secrétariat ISM, votre billets d'entrée au salon quelques jours avant celui-ci.
- En ce qui concerne les forums lycées ou IUT, vous devrez venir retirer, auprès du secrétariat ISM, avant votre intervention, une pochette prévue à cet effet (comprenant plaquettes, feuille contact, affichettes, badges...). Nous vous remercions de bien vouloir préciser sur le tableau de participation aux salons les dates et horaires des forums auxquels vous participerez notamment à votre initiative dans votre établissement d'origine.
- Les apprentis et "contrat de professionnalisation" doivent obtenir l'accord de leur employeur pour participer au salon. Pour les LP BA, les responsables des réseaux partenaires ont donné leur accord de principe à faire confirmer, cependant, par le directeur de l'agence.